

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES MONTS DU ROUMOIS 02 JUIN 2020

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille vingt, le deux juin, à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle des fêtes communale de Berville en Roumois, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 26 mai 2020

Etaient présents : M. le Maire et Mmes et MM les Conseillers Municipaux :

M. SIX Bruno, Mme HERVIEUX Véronique, M. LEGROS Michel, Mme GOTTI Aurélie, M. TOUZAIN Patrick, Mme GODARD Gaëlle, M BROSSAULT Nicolas, Mme ANTONIO Pauline, M LOIR Jean-Louis, Mme Jessica COUREL, M Tony DUVAL, Mme AUFFRET Sandra, M DELORME Emmanuel, Mme LEFEVRE Dorothee, Mme LEFRANCOIS Elisabeth, M HEUZE Daniel, M ROBERT Jérôme, Mme SCHOCK Martine, M BUGENNE Richard, Mme VALLOIS Christine, M BORNIAMBUC David, Mme GREHALLE Karline, M DEQUIN Steve.

Le conseil MUNICIPAL a choisi pour secrétaire de séance : Mme ANTONIO Pauline.
L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation des délégués du SERPN
- Désignation des délégués du SIEGE27
- Création d'un poste de conseiller municipal délégué
- Création des commissions municipales
- Création commission Appel d'Offres
- Désignation du nombre de membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et élection des Administrateurs
- Indemnité de fonction aux Maire
- Indemnité de fonction aux Adjoints
- Indemnité de fonction au Conseiller Municipal Délégué
- Télétransmission ACTES : demande certificat authentification du Maire
- Renouvellement Convention adhésion au Service de Médecine Préventive
- Questions Diverses

DESIGNATION DES DELEGUES DU SERPN

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les représentants suivants :

TITULAIRE : M. LOIR Jean-Louis

SUPPLEANT : M. BUGENNE Richard

DESIGNATION DES DELEGUES DU SIEGE27

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les représentants suivants :

TITULAIRE : M. SIX Bruno

SUPPLEANT : M. HEUZE Daniel

CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Monsieur le Maire propose de créer un poste de conseiller municipal délégué dans le domaine suivant :

- Location salle des fêtes
- Relation avec l'adjoint aux travaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste de conseiller municipal délégué et autorise monsieur le Maire à signer tous documents en relation avec la création du poste.

ELECTION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Monsieur DELORME Emmanuel est candidat
Résultat : 22 voix Pour - 1 bulletin blanc

CREATION COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal décide

1- De fixer :

à 8 le nombre de commissions chargées de préparer les dossiers du conseil municipal.
le nombre de membres de chaque commission à 12 maximum (en sus du Président de droit).

2- De constituer les commissions municipales de la façon suivante :

- 1ere commission : FINANCES
- 2eme commission : TRAVAUX
- 3eme commission : AFFAIRES SCOLAIRES
- 4eme commission : AFFAIRES SOCIALES
- 5eme commission : ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE
- 6eme commission : VIE LOCALE – COMMUNICATION
- 7eme commission : URBANISME
- 8eme commission : CIMETIERE

3- De procéder à la désignation des membres des différentes commissions comme il suit :

INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS

Le conseil municipal par 23 voix POUR fixe le montant des indemnités des fonctions du Maire – des Adjointes et du Conseiller Municipal Délégué comme suit :

FONCTION	NOM – Prénom	MONTANT MENSUEL	TAUX APPLIQUE en % DE L'INDICE BRUT TERMINAL DE LA FONCTION PUBLIQUE
MAIRE	SIX Bruno	1909.31 €	49.09%
1 ^{ER} ADJOINT	HERVIEUX Véronique	745.60 €	19.17%
2 ^e ADJOINT	LEGROS Michel	745.60 €	19.17%
3 ^e ADJOINT	GOTTI Aurélie	745.60 €	19.17%
4 ^e ADJOINT	TOUZAIN Patrick	745.60 €	19.17%
CONSEILLER DELEGUE	DELORME Emmanuel	194.47 €	5 %

TELETRANSMISSION ACTE@EURE : certificat authentification du Maire

Suite au résultat des élections municipales du 15 mars 2020, et la proclamation en date du 23 mai 2020 de Monsieur SIX Bruno au titre de MAIRE – le conseil municipal à l'unanimité – autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de souscription entre la collectivité de LES MONTS DU ROUMOIS et CERTIMONIS pour la délivrance d'un certificat numérique à son nom.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE LA MEDECINE PREVENTIVE - CDG27 - RENOUELEMENT

La convention d'adhésion au service de la médecine préventive – du Centre de Gestion 27 arrivant à échéance en juillet 2020 – le conseil municipal à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le centre de gestion de l'Eure et de procéder à toutes formalités afférentes.

INFORMATIONS DIVERSES

Faisant suite à plusieurs demandes la date dépôt pour les dossiers concernant la participation communale pour les frais de transports scolaires 2019/2020 est reportée au 30 juin 2020

La séance est levée à 22h30

LA SECRETAIRE DE SEANCE

LE MAIRE

Pauline ANTONIO

Bruno SIX